



Département de l'Eure
Arrondissement des ANDELYS
Canton de LOUVIERS - NORD
MAIRIE de ST PIERRE DU VAUVRAY (27430)

SÉANCE 4 DU 28/04/2026– DB08

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 24 avril 2026

Date d'affichage : le 24 avril 2026

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : xx

Votants : xx

Dont pouvoir (s) : xx

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX LE HUIT AVRIL A 20 HEURES 30, LE CONSEIL MUNICIPAL LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI À LA SALLE DU CONSEIL, EN SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JÉRÔME BOURLET DE LA VALLÉE, MAIRE.

ETAIENT PRÉSENTS : MESDAMES ET MESSIEURS JÉRÔME BOURLET DE LA VALLÉE, LAETITIA SANCHEZ, ANNE BERICHI, BERNARD LEOEUF, FREDERIC BESNARD, JEAN-LUC ENJALBERT, LAURA VOLLAIS, PHILIPPE LAMOT, ELODIE PAILLER, SYLVIE PAUTHIER, MAXIME LECARDINAL, SOPHIE FONTAINE, CHANTAL QUERNIARD, DANIEL JUBERT, ELODIE DESABAYE.

POUVOIRS DE: /

ABSENT-E-S EXCUSÉ-E-S: /

FORMANT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: ANNE BERICHI

PROJET « LES JEUX ET ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI À SAINT PIERRE »

Monsieur le maire transmet la parole à M. Enjalbert, rapporteur de ce projet, qui fait suite à l'expérimentation initiée en septembre 2025 avec l'association « La semaine des 4 jeudis », avec la présence de personnes de Saint Pierre mais aussi des communs alentours : Saint Etienne du Vauvray, Val-de-Reuil et d'autres communes.

La municipalité cherche à promouvoir le lien entre les personnes isolées de notre village. Nous comptons un certain nombre de veufs et veuves d'un certain âge qui peuvent avoir du mal à recréer du lien social après le décès de leur conjoint.

Nous constatons avec les enseignants que des élèves de nos écoles ont pu, grâce aux jeux et activités de loisirs stimulants ont permis de mieux faire face à une partie des difficultés éducatives. N

Par ailleurs, la commune peut être assez isolée géographiquement pour celles et ceux qui n'ont pas de voiture particulière, ce qui ne permet pas toujours d'avoir accès aux activités culturelles proposées à Louviers.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- ✓ Faire sortir les personnes isolées de chez elles pour partager des moments de jeux et d'échanges et refaire des connaissances et des amis ;
- ✓ Permettre aux personnes à mobilité réduite de rencontrer du monde et de participer à la vie du village ;
- ✓ Favoriser les échanges intergénérationnels à travers des ateliers de cuisine, du jardinage dans la commune, des échanges de pratiques.
- ✓ Faire découvrir des activités de jeu pour remplacer les écrans.
- ✓ Mettre en place une éducation à la parentalité à travers ces activités pour montrer aux parents comment passer du temps avec leurs enfants.



- ✓ Aider les enfants défavorisés à acquérir des savoirs leur permettant de mieux évoluer dans leur parcours éducatif.
- ✓ Aider les habitants à mieux prendre soin d'eux même en organisant des ateliers sur des thématiques de la santé.

Publics cibles :

Personnes âgées, isolées, enfants, parents et tout habitant de Saint Pierre et des alentours.

Territoire d'intervention du projet :

La commune de Saint Pierre du Vauvray avec une ouverture aux communes alentours sans refuser personne (la salle des fêtes est assez grande).

Calendrier de mise en œuvre du projet :

Le projet devrait démarrer début septembre 2026 après la rentrée des classes et se terminer avant les vacances de pâques 2027 pour les après-midis jeux sauf pour les ateliers du mercredi (les bien-nommés ateliers de Saint Pierre) qui auront lieu les premiers mercredis du mois à partir du mois de mai 2026 de 15h30 à 17h30 et sans interruption sauf période de vacances scolaires.

Budget prévisionnel :

CHARGES	Montant €	PRODUITS	Montant €
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, presta. services, marchandises	
Achats non stockés de matières et de fournitures	2000	Vente de marchandises	
61 – Services extérieurs		74 – Subventions	
Sous traitance générale	6600	État (préciser)	
62 – Autres services extérieurs		Commune(s)	1872
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Contrat de Ville	
Publicité, publication		Fonds européens	
Déplacements, missions, réceptions	1000	AGGLO SEINE EURE	7728
TOTAL DES CHARGES	9600	TOTAL DES PRODUITS	9600

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 02 du 08/04/2026 précisant les délégations consenties au maire par le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par voix pour, abstentions, et voix contre (ou à l'unanimité des membres présents) de/d' :

1. Approuver le projet « Les jeux et ateliers de l'après-midi à Saint Pierre » dans ces modalités ci-dessus présentées
2. Autoriser Monsieur le maire à solliciter toute subvention nécessaire à son financement
3. Autoriser Monsieur le maire à signer tout acte de gestion relatif à la réalisation de ce projet

Pour extrait certifié conforme au registre.



JÉRÔME BOURLET DE LA VALLÉE

Maire de Saint Pierre du Vauvray,

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis en préfecture le :

BROUILLON